

Ateliers RGPD | Module 2 - How to...

Analyser vos traitements à risque (DPIA)

Programme de l'atelier

Atelier

- L'atelier s'attache à former les participants à l'évaluation des fondamentaux de la gestion des risques liés à la sécurité des données, à la réalisation d'une analyse d'impact sur la vie privée et à la prise en main de l'outil dédié de la CNIL (PIA).
- Des exercices seront proposés tout au long de la journée par le formateur, ainsi qu'une étude de cas afin de maîtriser l'analyse des traitements à risque de votre organisme.

1. DPIA, c'est quoi ?

2. Bases de connaissances

- Définitions des notions essentielles pour faire un DPIA

3. DPIA, est-ce obligatoire ?

4. DPIA, comment le lancer ?

- Étude du contexte
- Étude des principes fondamentaux
- Études des risques liés à la sécurité des données
- Suivi et Sanction du DPIA

5. C'est à vous

- Réalisation du DPIA Bank-Able

Pour le module 2, une clé USB sera fournie par Orange Cyberdefense

Objectifs

- Identifier les principes liés aux traitements des données à caractère personnel
- Évaluer les fondamentaux de la gestion des risques liés à la sécurité des données
- Appliquer une AIPD avec l'outil mis à disposition par la CNIL

Public

- DPO | Direction juridique, contrôle interne & conformité
- RSSI | DSI
- Tous collaborateurs amenés à traiter des données à caractère personnel

Pré-requis

- Connaître la réglementation européenne en matière de protection des données personnelles

Méthodes pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques
- Étude de cas
- Retours d'expérience

Livrables







- Support de cours en numérique

Langue

- Français

Suivi et Sanction

- Attestation de formation

					
Code JUR-E1_2	Durée 1 jour	Prix Inter 1 150€ HT	4 à 10 stagiaires	Inter Intra	Présentiel

Ateliers RGPD

Mise en pratique (4 ateliers)

Pourquoi des ateliers pratiques ?

- Les ateliers « RGPD – Mise en pratique » s'inscrivent dans la continuité de la formation théorique « L'essentiel du RGPD » et préconisent la mise en pratique des actions de conformité lors d'ateliers thématiques répartis sur quatre journées. Les grands principes du texte européen y sont rappelés et scénarisés afin de mettre les participants en situation réelle.
- Les méthodologies de la CNIL, en matière de qualification, d'analyse et de formalisation des traitements de données personnelles, sont expliquées aux participants, qui s'entraîneront ensuite à les pratiquer au cours des ateliers en équipe ou individuellement selon des études de cas pratiques et leur contexte métier respectif.
- L'objectif des ateliers thématiques est de lever les doutes des participants quant à la mise en œuvre opérationnelle et organisationnelle du RGPD, et de les former aux défis juridico-techniques qui se présentent ou se présenteront prochainement à eux.

Journée type

- Principes et définitions fondamentales
- Modèles et supports
- Étude d'un scénario type
- Atelier de mise en pratique (seul ou en groupe)
- Restitution de l'atelier

1 atelier	2 ateliers	3 ateliers	4 ateliers
1 150€	2 300€	3 105€	3 680€
		au lieu de 3 450€ soit 10% de remise	au lieu de 4 600€ soit 20% de remise